

La Montérégie

▪ Lacolle

Les Douanes

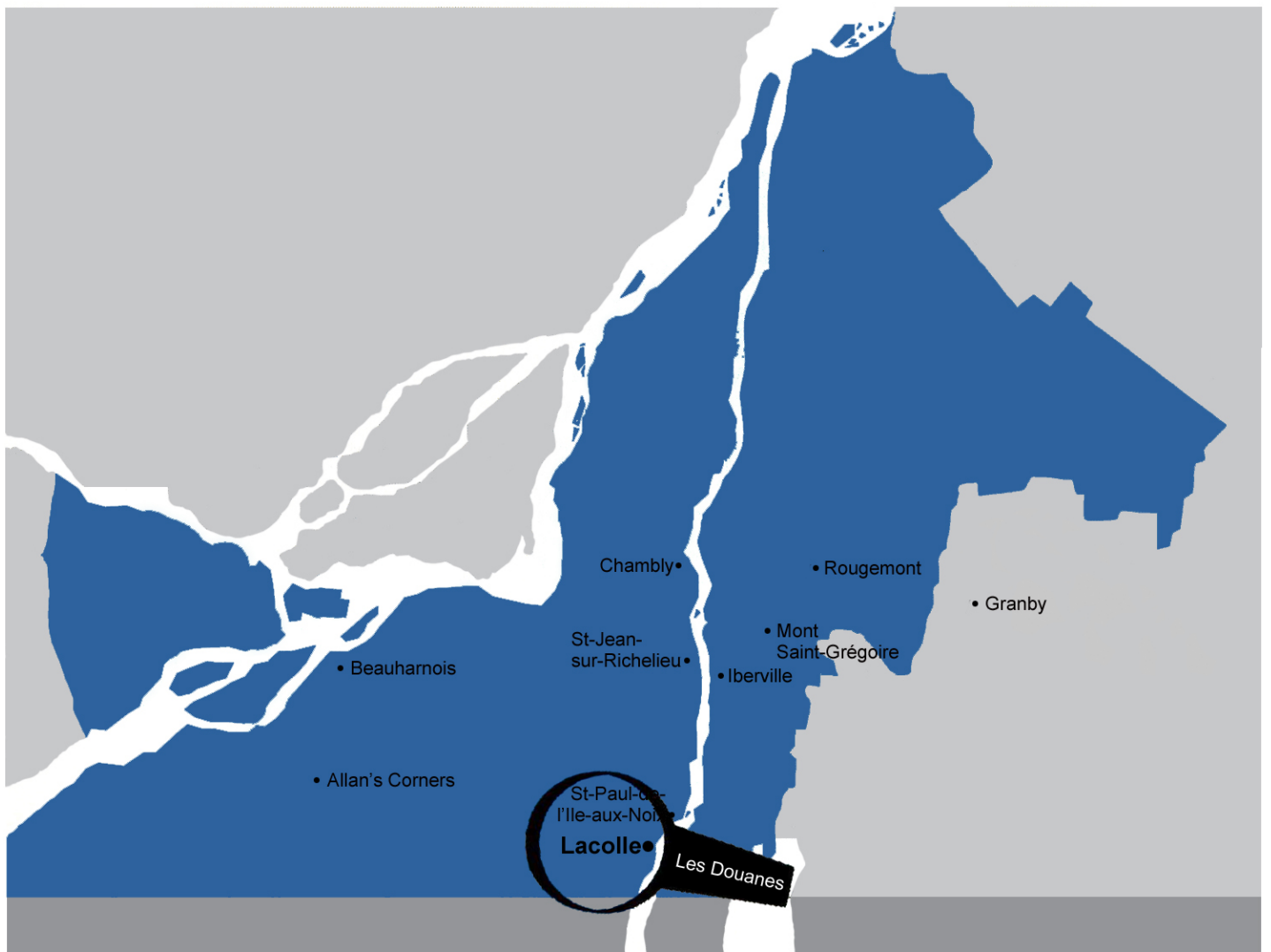


Table des matières

	page
Table des matières	2
Avant-propos	4
La douane c'est... (Texte informatif - lecture) Niveau intermédiaire et niveau avancé	6
Avant de partir, il faut savoir que... (Questions de compréhension) Niveau intermédiaire	7
Une exemption personnelle (Choix de réponses - quiz) Niveau intermédiaire	10
À ton retour au Canada (Repérage de mots dans un texte) (Association des parties de la phrase) Niveau intermédiaire	14
Le tabac, l'alcool, etc. (Anagramme) Tous les niveaux	18
Les restrictions (Reformulation d'informations) Niveau intermédiaire et niveau avancé	20

Permis ou interdits (Repérage d'informations) Niveau avancé	2 4
Traverser la frontière (Mots entrecroisés) Niveau intermédiaire et niveau avancé	2 6
L'importation des armes à feu (Vrai ou faux) Niveau intermédiaire	2 7
Synonymes (Recherche dans le dictionnaire) Niveau intermédiaire et niveau avancé.	3 0
L'importation des véhicules automobiles au Canada (Association de syllabes) Niveau débutant (Recherche de définitions) Niveau intermédiaire et niveau avancé	3 2
Féminin / Masculin (Identification du genre des mots) Niveau débutant	3 6
Corrigé	3 7
Références	4 4

Avant-propos

Un projet de rédaction de cahiers thématiques a été élaboré par l'organisme COPAM (Concertation des organismes populaires d'alphabétisation de la Montérégie). Ces cahiers traitent de divers lieux ou activités touristiques qui sont localisés dans ces régions: Châteauguay, Marieville, Iberville, Granby et Lacolle.

Ce présent cahier aborde le sujet de la douane. Le principal objectif de ce document est d'informer les adultes en alphabétisation de la réglementation et du fonctionnement du service administratif d'importation et d'exportation aux postes frontaliers.

De plus, il vise l'apprentissage du français de base. C'est ainsi que seront exploités certains objectifs plus spécifiques, tels que: la connaissance de l'orthographe des mots de vocabulaire se rapportant au sujet traité, l'utilisation du dictionnaire, la compréhension de texte suite à la lecture, le repérage d'informations comprises dans les textes, le savoir rédiger. Ce cahier doit être perçu comme un apport supplémentaire aux cours de français. Celui-ci se veut informatif avant tout, avec un petit accent récréatif.

Nous vous présentons des activités d'apprentissage pour les niveaux *débutant, intermédiaire et avancé*. Il va sans dire que ces exercices sont adaptables selon la créativité des formateurs.

Des brochures ayant servi de références peuvent vous être remises en effectuant une demande écrite ou téléphonique aux postes douaniers.

Aussi, nous vous invitons à prendre connaissance du document, à photocopier les exercices convenant au niveau des apprenants regroupés dans vos cours.

La « Grammaire simplifiée » dont on fait référence dans ce cahier thématique, est une production du COPAM.

Rédaction: Ariane Meunier
Chantal Walaszczyk

Responsable de la production: Gilles Poirier

Comité A.L.A.(Animation Locale Alpha)
12, Sainte-Marie C.P. 494
Lacolle (Qué)
JOJ IJO
Téléphone: (514) 246-4131

~~~~~

Organisme responsable de la distribution:

Comité d'entraide populaire de Châteauguay  
9-d, Bouthillier  
Châteauguay (Qué)  
J6J 4E2  
Téléphone: (514) 699-9955

## La douane c'est...

Un lieu, un édifice où est posté le service administratif de contrôle des importations et des exportations. À cet endroit, situé sur les limites territoriales d'un pays, l'on surveille les personnes et les marchandises entrant au pays. Selon certains règlements en vigueur, il faut parfois payer des droits de douane.

Pour une majorité de gens, parler de douane, cela signifie: revenir de vacances et rapporter quelques achats d'un pays étranger, avoir l'occasion d'acheter de l'alcool et du tabac à la boutique hors-taxes, recevoir des cadeaux ou autres objets par la poste contrôlée à la douane, aller à la chasse dans un pays voisin et passer son fusil avec un permis, acheter une voiture d'occasion avec des frais de dédouanement, faire une déclaration verbale ou écrite.

Ce cahier présente de façon générale des informations concernant les services douaniers. Il t'apprendra sûrement du nouveau!



Je pars en vacances vers le sud

## Avant de partir, il faut savoir que...

*Vos papiers, s'il vous plaît*


Il est important d'apporter tes papiers d'identité, tels que ton passeport, ton certificat de naissance et ton visa. Ces documents aident à prouver ta citoyenneté et ton lieu de résidence.

Un inspecteur des douanes ne demande pas automatiquement tous ces papiers lorsqu'il s'agit d'un court séjour. Les immigrants sont plus sujets aux vérifications douanières.

### *La Fiche Y-38*

Pour protéger tes objets de valeur comme un appareil-photo ou des articles de sport, il vaut mieux remplir la fiche Y-38.

Il s'agit simplement d'inscrire ces objets et de les montrer à un inspecteur de la douane. Ensuite, chaque fois que tu les rapportes au pays, il suffit de présenter la fiche Y-38. C'est une précaution à prendre pour éviter qu'un douanier croit que tu as acheté ces objets en voyage et te fasse payer la douane.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                      |                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Revenue Canada<br>Customs and Excise | Revenu Canada<br>Douanes et Accise                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>IDENTIFICATION OF ARTICLES<br/>FOR TEMPORARY EXPORTATION</b><br><b>DESCRIPTION D'ARTICLES<br/>EXPORTÉS TEMPORAIREMENT</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                      |                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p>I certify that to the best of my knowledge the goods described on the reverse side of this form were manufactured or produced in Canada, or were lawfully imported and accounted for at Customs.</p> <p>Je certifie, qu'au meilleur de ma connaissance, les marchandises décrites au verso de la présente formule ont été fabriquées ou produites au Canada ou ont été importées légalement et déclarées en détail aux Douanes.</p> |                                      |                                                                                                                                                                                                                                                         |
| _____<br>Signature of Owner or Exporter<br>Signature du propriétaire ou de l'exportateur                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                      |                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p>The <i>Customs Act</i> provides for penalties if any false declaration is made upon the exportation or importation of goods.</p> <p>La <i>Loi sur les douanes</i> prévoit des amendes pour toute fausse déclaration faite à l'exportation ou à l'importation de marchandises.</p>                                                                                                                                                   |                                      |                                                                                                                                                                                                                                                         |
| _____<br>Office Date Stamp<br>Timbre dateur du bureau                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                      | <p>This is to certify that the articles described on the reverse side hereof were identified prior to exportation from Canada.</p> <p>La présente atteste que les articles désignés au verso ont été identifiés avant l'exportation hors du Canada.</p> |
| Y 38 (7/90)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                      | _____<br>Officer's Initials and Badge No.<br>Initiales et n° d'insigne de l'agent                                                                                                                                                                       |

*Les bijoux, c'est autre chose.*

Les bijoux ne sont pas énumérés sur la fiche Y-38, en raison de leur valeur relative et des difficultés d'identification.

Il vaut mieux se procurer un relevé d'évaluation d'un bijoutier compétent avec une photo et conserver la facture d'achat. L'idéal, est d'en apporter le moins possible en voyage.

### *Question de santé!*

Avant de partir dans certains pays, il faut vérifier les vaccins et les médicaments nécessaires. Ces précautions ont pour but d'éviter des maladies comme le choléra, la malaria ou la fièvre jaune. Tu peux obtenir ces renseignements au CLSC près de chez toi.





**Avant de partir, il faut savoir que...**  
Vérifie et réponds aux questions suivantes.

- \* Avec quoi un inspecteur de douane peut-il vérifier ta citoyenneté?  
\_\_\_\_\_
  
- \* Tu pars aux États-Unis pour quelques jours avec ton voisin nouvellement immigré. Que devrait-il apporter avec lui pour ne pas avoir d'ennuis aux douanes?  
\_\_\_\_\_
  
- \* Lors de vacances aux États-Unis, tu apportes ta caméra et ta bicyclette. Que dois-tu faire pour éviter qu'un douanier imagine que tu les a achetées en voyage et te fasse payer la taxe de douane sur les articles?  
\_\_\_\_\_
  
- \* Quels conseils donnerais-tu à ta vieille tante partant pour le Mexique avec tous ses bijoux?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
  
- \* Pourquoi aurais-tu besoin d'un vaccin avant de partir en voyage?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
  
- \* Qui peut t'informer des meilleurs médicaments à prendre dans les pays étrangers?  
\_\_\_\_\_

## Une exemption personnelle

*Qu'est-ce que c'est?*

L'exemption est une forme de privilège permettant de rapporter au Canada, des marchandises provenant de l'étranger, sans payer des droits de douane.

On entend par «droits», ceux de la douane, les taxes d'accise et la T.P.S.

*Qui a droit à des exemptions?*

Les résidents canadiens revenant au Canada après un voyage à l'étranger.

Les anciens résidents du Canada revenant vivre au Canada.

Les résidents temporaires du Canada

Les jeunes enfants et les bébés, mais les marchandises déclarées en leur nom, doivent être pour eux.



## Les exemptions personnelles

### **Moins de 24 heures d'absence:**

Tu ne peux avoir aucune exemption.  
Alors si tu rapportes des marchandises, tu dois payer les droits (la taxe).

### **Après 24 heures d'absence:**

Tu peux déclarer des marchandises d'une valeur globale de 20\$ aussi souvent que tu veux pendant une année, sauf pour l'alcool et le tabac.  
Si la valeur dépasse ce montant, tu ne peux avoir d'exemptions et tu dois payer la douane.  
Tu devras faire une déclaration écrite dans le dernier cas seulement.

### **Après 48 heures d'absence:**

Tu peux déclarer des marchandises d'une valeur globale de 100\$ aussi souvent que tu le veux pendant une année.

### **Après 7 jours ou plus d'absence:**

Tu peux déclarer une fois par année des marchandises d'une valeur globale de 300\$.  
Tu devras faire une déclaration écrite.

## Quiz Les exemptions personnelles

Encerle la bonne réponse.

1. **Une exemption, c'est:**
  - a) une formule de politesse
  - b) un paquet de problèmes
  - c) une forme de privilège
  
2. **Les droits de douane sont:**
  - a) une permission à demander
  - b) des taxes
  - c) la frontière d'un pays
  
3. **Les exemptions sont pour:**
  - a) les Canadiens revenant au Canada après un voyage
  - b) les Européens
  - c) les personnes âgées seulement
  
4. **Après 6 heures d'absence au pays:**
  - a) tu peux déclarer 300\$ de marchandises
  - b) tu n'as pas besoin de payer un droit de douane
  - c) tu ne peux avoir aucune exemption
  
5. **Tu peux déclarer des marchandises d'une valeur de 100\$.**
  - a) après une journée d'absence
  - b) en tout temps
  - c) après 48 heures d'absence

6. **Tu dois payer les droits de douane:**
  - a) chaque fois que tu passes à la frontière
  - b) si tu as été absent moins de 24 heures
  - c) une fois par année
  
7. **Après 7 jours ou plus d'absence:**
  - a) tu peux déclarer des marchandises d'une valeur de 20\$
  - b) tu peux déclarer des marchandises d'une valeur de 100\$
  - c) tu peux déclarer une fois par année des marchandises d'une valeur de 300\$
  
8. **Si la valeur dépasse le montant autorisé:**
  - a) tu as le droit de cacher cette marchandise et ne pas la déclarer
  - b) tu ne peux avoir d'exemptions et tu dois payer la douane
  - c) tu fais un clin d'oeil à l'inspecteur des douanes
  
9. **Une exemption est accordée pour un enfant:**
  - a) à l'achat d'une auto
  - b) à l'achat d'une scie électrique
  - c) à l'achat d'une petite bicyclette
  
10. **Les postes douaniers sont sous l'autorité:**
  - a) du gouvernement canadien
  - b) du gouvernement québécois
  - c) de l'entreprise privée

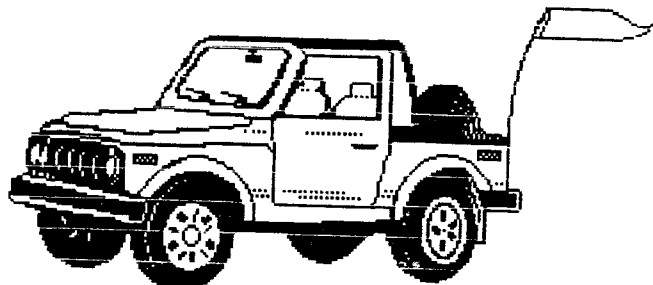
## À ton retour au Canada

Lorsque tu reviens au Canada, tu dois déclarer toutes les marchandises que tu as rapportées, reçues en cadeaux ou achetées. Toutes les réparations ou modifications que tu as apportées à ton véhicule pendant ton séjour à l'étranger doivent être signalées.

Lorsque tu reviens au pays par avion, bateau, train ou autocar, une fiche de déclaration te sera remise avant ton arrivée à la douane. Si tu arrives dans un véhicule privé, tu peux faire une déclaration orale ou écrite.

Si tu fais une fausse déclaration, les douaniers ont le droit de saisir les marchandises. Ce qui veut dire que le voyageur pourrait les perdre en permanence ou verser un montant pour les récupérer. Ce montant peut se situer entre 25% et 80% de la valeur de la marchandise. De plus, selon la loi, tout véhicule ayant servi à l'importation illégale de marchandises peut être saisi. De façon générale, les boissons alcoolisées et les produits du tabac déclarés sans exemption personnelle permise, sont saisis sur-le-champ et le consommateur ne peut en reprendre possession.

D'ailleurs, toutes les infractions sont enregistrées dans un système informatisé et peuvent causer certains problèmes lors de ton prochain passage à la douane. Alors, il est très important de connaître les lois pour ne pas avoir de surprise!



## À ton retour au Canada Jeu de mémoire

Replace les mots qui manquent au bon endroit.

*importation tabac perdre surprise situer douane 80  
alcoolisées saisir lois verser important déclaration  
problèmes 25 système marchandise possession  
générale droit*

Si tu fais une fausse \_\_\_\_\_, les douaniers ont le  
\_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ les marchandises. Ce qui  
veut dire que le voyageur pourrait les \_\_\_\_\_ en  
permanence ou \_\_\_\_\_ un montant pour les  
récupérer, ce montant peut se \_\_\_\_\_ entre  
\_\_\_\_\_ % et \_\_\_\_\_ % de la valeur de la  
\_\_\_\_\_. De plus, selon la loi, tout véhicule ayant servi à  
l' \_\_\_\_\_ illégale de marchandises peut être saisi. De  
façon \_\_\_\_\_, les boissons \_\_\_\_\_ et les  
produits du \_\_\_\_\_ déclarés sans exemption  
personnelle permise, sont saisis sur-le-champ et le con-  
sommateur ne peut en reprendre \_\_\_\_\_. D'ailleurs  
toutes les infractions sont enregistrées dans un \_\_\_\_\_  
informatisé et peuvent causer certains \_\_\_\_\_ lors de  
ton prochain passage à la \_\_\_\_\_. Alors, il est très  
\_\_\_\_\_ de bien connaître les \_\_\_\_\_ pour ne  
pas avoir de \_\_\_\_\_!

## À ton retour au Canada

Associe les parties de la phrase en indiquant la lettre correspondante au chiffre et réécrit les phrases complètes à la page suivante.

- |   |                                                                       |   |                                                        |
|---|-----------------------------------------------------------------------|---|--------------------------------------------------------|
| 1 | Si tu fais une fausse déclaration...                                  | A | entre 25% et 80% de la valeur de la marchandise.       |
| 2 | Ce montant peut se situer...                                          | B | les douaniers ont le droit de saisir les marchandises. |
| 3 | Lorsque tu reviens au Canada...                                       | C | ou verser un montant pour les récupérer.               |
| 4 | Tu reçois à ton retour par avion, train...                            | D | tu peux faire une déclaration orale ou écrite.         |
| 5 | Si tu arrives au Canada dans un véhicule privé...                     | E | bateau ou par autocar, une fiche de déclaration.       |
| 6 | Ce qui veut dire que le voyageur pourrait les perdre en permanence... | F | tu declares toutes les marchandises que tu rapportes.  |

1- \_\_\_\_ 2- \_\_\_\_ 3- \_\_\_\_ 4- \_\_\_\_ 5- \_\_\_\_ 6- \_\_\_\_



## À ton retour au Canada

Phrase 1: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Phrase 2: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Phrase 3: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Phrase 4: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Phrase 5: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Phrase 6: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Le tabac, l'alcool, etc.

Qui ne s'est jamais arrêté à la boutique hors-taxes (duty-free)?

À peu près tout le monde l'a fait une fois. Souvent, au retour d'un voyage à l'étranger, des visiteurs ou des vacanciers se rendent près des postes frontaliers, dans des boutiques hors-taxes pour acheter des boissons alcoolisées, des produits du tabac, des parfums ou cosmétiques ou encore différents cadeaux exempts de taxe.

En effet, ces achats sont permis et peuvent être inclus dans les exemptions personnelles. Il faut cependant respecter les règlements se rapportant aux exemptions. Ces marchandises doivent se trouver dans les bagages à main ou dans ceux qui ont été enregistrés.



## Le tabac, l'alcool, etc. Anagramme

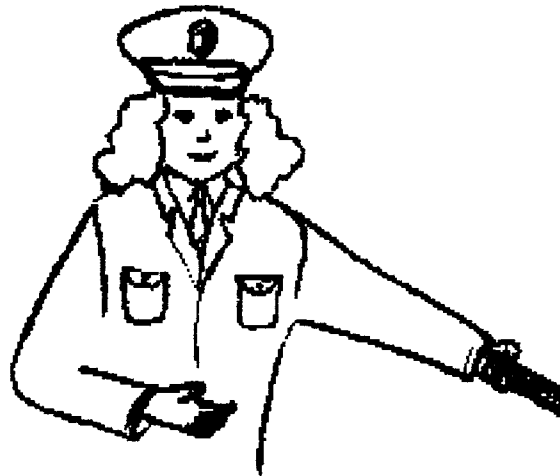
Replace les lettres en ordre pour former un mot.

1. SMAAIJ -----
2. TCSHAA -----
3. GBAGSEA -----
4. XMPTNOSIEE -----
5. GYOAVE -----
6. XETA -----
7. DACXUAE -----
8. UQETOUBI -----
9. LOOLCASEESI -----
10. MRETNGLSE -----

## Les restrictions

Plusieurs produits sont soumis à des restrictions à leur entrée au Canada. Ces restrictions sont très importantes car elles servent à protéger la population, l'environnement et l'économie canadienne.

Pour éviter la propagation de parasites et de maladies dans les produits agro-alimentaires, il importe de signaler les marchandises provenant de l'étranger en passant à la douane. Voici un tableau représentant les produits les plus importés au Canada et les restrictions à leur entrée.



|                                                                                   | Etats-Unis, Hawaii | Autres pays |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|
| Ail                                                                               | ①                  | ①           |
| Animaux sauvages*                                                                 | ◆                  | ◆           |
| Animaux vivants* (voir chats, chiens, oiseaux, singes, tortues, animaux sauvages) | ◆                  | ◆           |
| Arachides (pour multiplication)                                                   | ◆                  | ■           |
| Articles de bois                                                                  | ①                  | ①           |
| Bijoux faits de graines                                                           | ●                  | ●           |
| Billes de bois                                                                    | ◆                  | ◆           |
| Bulbes (oignons inclus)                                                           | ◆                  | ◆           |
| Canne de bambou                                                                   | ①                  | ①           |
| Canne à sucre                                                                     | ①                  | ①           |
| Champignons, truffes                                                              | ◆                  | ◆           |
| Chats apprivoisés                                                                 | ◇                  | ◇           |
| Chiens apprivoisés                                                                | ◇                  | ◇           |
| Chrysanthèmes                                                                     | ◆                  | ■           |
| Coquilles* (exemple: coquillages vides)                                           | ①                  | ①           |
| Coton                                                                             | ①                  | ①           |
| Cuir*                                                                             | ③                  | ③           |
| Échantillons de sol                                                               | ◆                  | ◆           |
| Épices                                                                            | ①                  | ①           |
| Équipement et véhicules usagés                                                    | ◆                  | ◆           |
| Escargots*                                                                        | ◆                  | ■           |
| Feuillage de plantes à feuilles non persistantes, coupé, à l'état vert ou séché   | ①                  | ①           |
| Feuillage de plantes à feuilles persistantes                                      | ◆                  | ◆           |
| Fèves sauteuses                                                                   | ◆                  | ◆           |
| Fines herbes séchées                                                              | ①                  | ①           |
| Fleurs (coupées) fraîches ou sèches                                               | ①                  | ①           |
| Fromage                                                                           | ●                  | ◇           |
| Fruits (déshydratés ou transformés)                                               | ①                  | ①           |
| Fruits frais                                                                      | ◆                  | ◆           |

## comment se servir du tableau

Vous trouverez dans la colonne de gauche le nom du produit que vous voulez importer. A ce produit correspondent des symboles indiquant les conditions d'entrée selon la région d'origine (les États-Unis ou les autres pays). Se renseigner auprès de la Direction de l'inspection vétérinaire pour les produits imprimés sur fond blanc, ou de la Division de la protection des végétaux pour les articles imprimés sur fond gris.

L'explication des symboles est donnée plus bas.

Exemple:

Supposons que vous vouliez ramener certaines fines herbes séchées de votre ancien jardin. Regardez à la rubrique «fines herbes» dans la colonne de gauche. Trouvez ensuite la région d'origine sur la ligne correspondante. Le symbole vous révélera que les fines herbes séchées peuvent être importées au Canada si elles sont exemptes de terre, de sable et d'insectes.

### ARTICLES PERMIS

L'entrée de ces articles au Canada n'est soumise à aucune restriction une fois qu'ils ont fait l'objet d'une déclaration aux douanes et d'une inspection. Il s'agit de produits reconnus exempts de parasites ou de maladies, ou provenant de pays où il n'y a pas de parasites ni de maladies dangereuses.

L'entrée au Canada de fruits tropicaux, comme les oranges, les ananas, les kiwis et les mangues, est libre.

### INTERDITS

**Sol** — avec ou sans plantes

**Plants** de — abricotier, pêcher, prunier, nectarinier, cerisier, épine-vinette, mahoberberis, mahonia, nerprun, saule, orme, zelkova, chêne, châtaigner, genévrier, sapin, pin, épinette, mélèze, sapin douglas, noisetier, avelinier, bleuet, chrysanthème, tabac, tomate, pomme de terre, aubergine et plantes aquatiques

**Tubercules** de — pomme de terre

**Noix** de — arachide, noisetier et avelinier

**Semences** de — luzerne, maïs, blé, orge, avoine, seigle, triticales, épine-vinette, mahoberberis, mahonia, nerprun, fruits à noyaux et plants aquatiques

**Fruits** frais de — pommier, poirier, prunier, pêcher, nectarine, abricotier, raisin, bleuet et fraiser

**Escargots** — terrestres vivants

L'entrée au Canada de certains de ces produits peut être autorisée, moyennant permis et certificat phytosanitaire, s'ils proviennent de certains pays, États ou régions en particulier et selon leur destination au Canada. Certains produits végétaux peuvent aussi être autorisés, par l'émission préalable d'un permis "spécial", s'ils sont importés à des fins éducatives, industrielles ou de recherche. Prière de communiquer avec la Division de la protection des végétaux avant de faire expédier au Canada tout produit de ce genre.

|                                                                              |   |   |
|------------------------------------------------------------------------------|---|---|
| Graines de cacao et fèves de café                                            | ① | ① |
| Herbe (gazon)                                                                | ◆ | ■ |
| Insectes vivants* (y compris les abeilles)                                   | ■ | ■ |
| Laine*                                                                       | ② | ② |
| Légumes frais, déshydratés ou transformés, à l'exception des pommes de terre | ① | ① |
| Légumes-racines frais                                                        | ① | ◆ |
| Matériaux d'emballage                                                        | ① | ① |
| Noix de coco                                                                 | ① | ① |
| Noix fraîches (autres que des arachides, voir aussi noix de coco)            | ◆ | ◆ |
| Oeufs (de table)                                                             | ● | ◆ |
| Oeufs (d'incubation)                                                         | ◆ | ◆ |
| Oiseaux*                                                                     | ◆ | ◆ |
| Paille (de céréales), foin                                                   | ◆ | ■ |
| Peaux* (Pelage)                                                              | ③ | ③ |
| Plantes et leurs organes de propagation*                                     | ◆ | ◆ |
| Plants d'aubergine                                                           | ◆ | ■ |
| Plants de tomate                                                             | ◆ | ■ |
| Plumes*                                                                      | ② | ② |
| Poils                                                                        | ② | ② |
| Pommes de terre                                                              | ◆ | ■ |
| Produits laitiers                                                            | ● | ■ |
| Racine de ginseng*                                                           | ① | ① |
| Sacs, usagés                                                                 | ① | ① |
| Semences                                                                     | ◆ | ◆ |
| Singes et autres primates*                                                   | ◆ | ◆ |
| Soies (poils de porc) -Poils                                                 | ② | ② |
| Sorgho à balai                                                               | ◆ | ◆ |
| Spécimens scientifiques*                                                     | ◆ | ◆ |
| Tortues*                                                                     | ■ | ■ |
| Trophées et animaux empaillés*                                               | ③ | ③ |
| Vers de terre                                                                | ◆ | ◆ |
| Viandes                                                                      | ④ | ④ |

## ◆ RESTRICTION

*Si vous voulez importer des articles qui sont l'objet de restrictions, il serait préférable de vous renseigner auprès d'un bureau de la Direction de l'inspection vétérinaire pour les produits imprimés sur fond blanc, ou de la Division de la protection des végétaux pour les articles imprimés sur fond gris.*

Vous trouverez l'adresse du bureau principal de ces services au verso.

Ces articles peuvent être importés au Canada de certaines parties du monde; il faut toutefois avoir obtenu au préalable un permis ou un certificat phytosanitaire.

*Voir également la liste des articles interdits.*

Les animaux autres que les chiens et les chats doivent subir une inspection vétérinaire. Cet examen occasionne des frais lorsqu'il est effectué avant ou après les heures normales de travail.

- ① CHIENS ET CHATS doivent être accompagnés d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que l'animal a été vacciné contre la rage au moins 30 jours et au plus un an avant l'importation. Un certificat de vaccination antirabique doit avoir été délivré par un vétérinaire dans les 3 dernières années dans le cas des chiens et des chats en provenance des États-Unis. Les chiens d'aveugles en provenance de tout pays et les chiots âgés de moins de 3 mois en provenance des États-Unis sont exemptés de la vaccination antirabique. Les chiens d'aveugles sont exemptés de l'inspection vétérinaire, à moins que le douanier ne soupçonne quelque maladie.

- ② FROMAGE L'entrée de fromage à pâte molle de production familiale peut être interdite au Canada.

## ○ ENTRÉE SOUS CONDITION

Importation autorisée à condition que les règles indiquées par le symbole applicable soient respectées.

- ① Ils doivent être libres de terre, de sable et de sol, de parasites et de maladies.
- ② Ils doivent avoir été lavés, teints ou transformés commercialement. Sont interdits les peaux de chèvre en provenance d'Haïti et les produits fabriqués à partir de celles-ci.
- ③ Il doit s'agir de peaux qui ont été séchées au soleil ou tannées. Sont interdits les peaux de chèvre en provenance d'Haïti et les produits fabriqués à partir de celles-ci.
- ④ VIANDES

*De pays autres que les États-Unis, seules les viandes en conserve stériles qui ont été cuites industriellement sont admises au Canada.*

*Des États-Unis, toute viande ou tout produit carné peut être importé; le poids total du produit qu'une personne peut importer ne doit pas excéder 9 kilogrammes par voyage.*

## \* ESPÈCES MENACÉES D'EXTINCTION

L'entrée d'espèces menacées d'extinction, qu'il s'agisse d'animaux ou de plantes, et leurs sous-produits est restreinte. Celle-ci s'applique aussi au gibier, aux peaux d'animaux, aux animaux empaillés et aux trophées de chasse.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

L'administrateur de la Convention sur les espèces menacées d'extinction  
Service canadien de la faune  
Ministère de l'Environnement  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E7

N° de téléphone: (613) 997-1840.

## N'en rapportez pas

Donne une explication courte et personnelle  
de chaque symbole du tableau des restrictions.



---

---

---



---

---

---



---

---

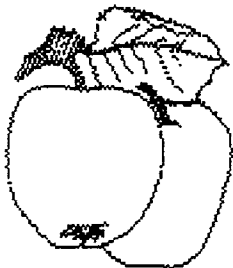
---



---

---

---



# Permis ou interdits



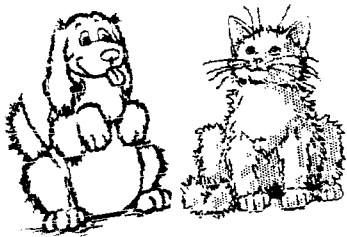
À l'aide du tableau des restrictions, identifie le symbole d'admissibilité des produits énumérés ci-dessous et écris la ou les restrictions selon le cas.

exemple 1 les produits laitiers (États-Unis, Hawaï)  
aucune restriction

2 les viandes (autres pays)

---

---



3 des chats apprivoisés (autres pays)

---

---

4 des coquilles, coquillages vides (États-Unis, Hawaï)

---

---

5 des peaux et du pelage (États-Unis, Hawaï)

---

---



6 des bijoux faits de graines (autres pays)

---

---

7 des pommes de terre (autres pays)

---

---

8 du fromage (autres pays)

---

---

9 des plumes (États-Unis, Hawaï)

---

---

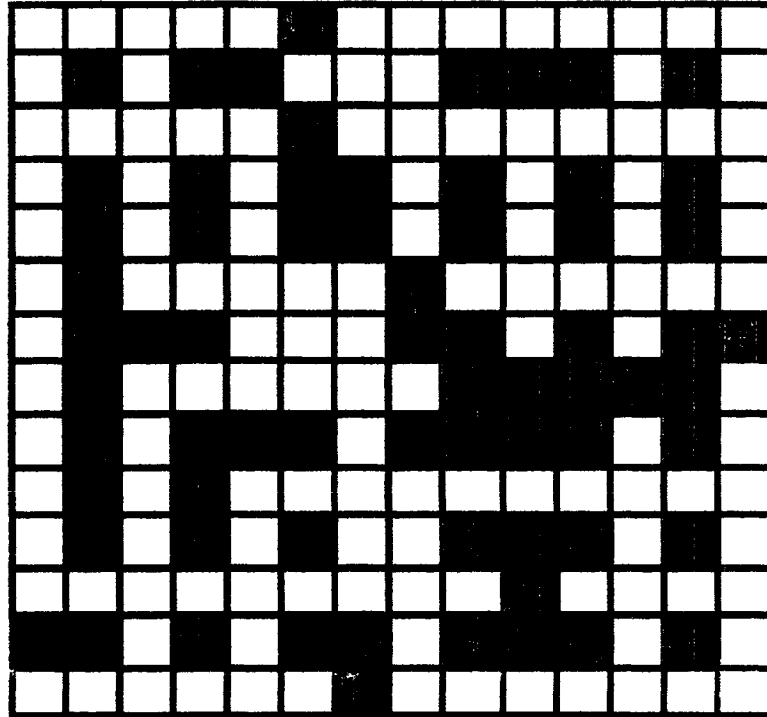
10 des oeufs de table (États-Unis, Hawaï)

---

---



## Traverser la frontière Mots entrecroisés



2  
se

isolé  
prêts  
suite

enfermé  
planter  
silence

3  
loi  
lot  
roi  
sos

6  
arrêts  
baisse  
commis  
ennuis

8  
libertés  
messages

4  
roue

limite  
relais  
revers  
treuil

9  
portières

5  
abris  
aller  
élevé  
forum

7  
besoins  
efforts

10  
formalités

12  
marchandises



## L'importation des armes à feu

Certaines armes à feu ne peuvent pas être importées au Canada. Les armes sont généralement classées en trois catégories: les armes sans restriction, les armes à autorisation restreinte et les armes prohibées. Ainsi, toutes les armes doivent être déclarées aux douanes. À défaut de quoi les douaniers saisiront les armes en question.

### Armes à feu sans restriction

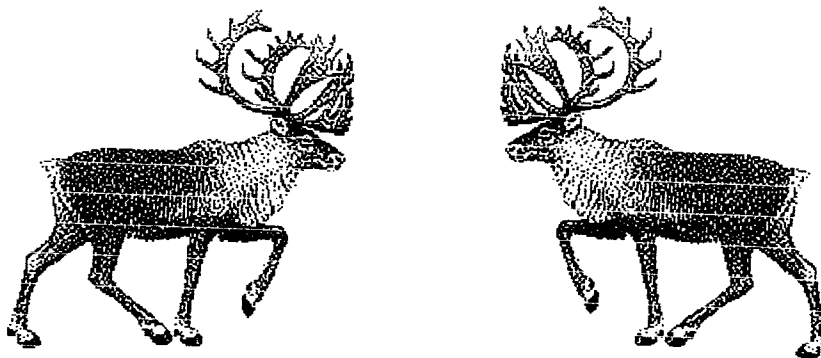
Les armes à feu sans restriction sont les carabines de sport ou les fusils de chasse. Pour traverser ce type d'arme, par exemple lors d'une expédition de chasse, tu dois remplir une fiche descriptive des armes transportées. Tu n'as pas besoin d'un permis spécifique d'exportation / importation.

## Armes à autorisation restreinte

L'importation d'armes à feu à autorisation restreinte est réservée aux personnes possédant un permis. Celui-ci est difficile à obtenir. Ces armes ressemblent à celles des policiers ou des membres de la G.R.C.

## Armes à feu prohibées

La possession de telles armes est une infraction criminelle. Seules, les personnes légalement autorisées peuvent en avoir. Sous cette catégorie on retrouve: les dispositifs conçus pour amortir ou étouffer le son d'une arme à feu, les armes automatiques, les chargeurs à grande capacité, etc. Comme tu peux le constater, ces armes sont celles des professionnels et des militaires.



## Importation d'une arme à feu au Canada

En vérifiant les énoncés suivants, indique: vrai ou faux.

- 1 Certaines armes à feu ne peuvent pas être importées au Canada. \_\_\_\_\_
- 2 L'importation au Canada des armes à feu prohibées est permise. \_\_\_\_\_
- 3 Les armes sont généralement classées en trois catégories. \_\_\_\_\_
- 4 Les armes à feu prohibées sont un type d'arme de l'époque des westerns. \_\_\_\_\_
- 5 Il est impossible d'importer des armes à feu à autorisation restreinte. \_\_\_\_\_
- 6 Les armes à feu sans restriction sont les carabines de sport ou les fusils de chasse. \_\_\_\_\_
- 7 La possession d'une arme prohibée par une personne non autorisée est une infraction criminelle. \_\_\_\_\_
- 8 Le permis d'arme à autorisation restreinte est facile à obtenir. \_\_\_\_\_

## Synonymes

Relie les mots qui ont le même sens.  
Sers-toi de ton dictionnaire.

- |    |              |                    |
|----|--------------|--------------------|
| 1  | exemption    | a) aveu            |
| 2  | privilège    | b) changement      |
| 3  | douane       | c) poste frontière |
| 4  | déclaration  | d) avantage        |
| 5  | valeur       | e) acheteur        |
| 6  | modification | f) contravention   |
| 7  | importation  | g) hors-la-loi     |
| 8  | consommateur | h) automobile      |
| 9  | infraction   | i) étrangers       |
| 10 | véhicule     | j) décharge        |
| 11 | illégal      | k) introduction    |
| 12 | immigrants   | l) prix            |

## Synonymes (suite)

Choisis cinq mots de la liste de synonymes. Fais une phrase complète avec chacun (sujet, verbe, complément).

1

---

---

---

2

---

---

---

3

---

---

---

4

---

---

---

5

---

---

---

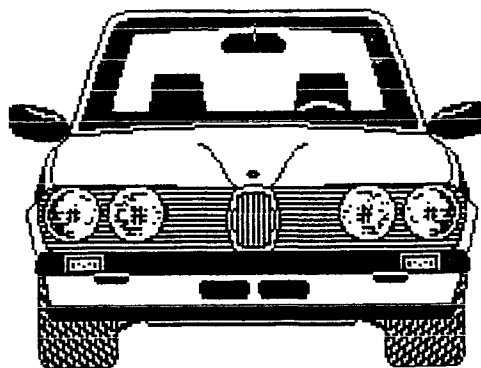
## L'importation des véhicules automobiles au Canada

De façon générale, la législation douanière interdit l'importation des véhicules usagés, sauf les modèles de l'année. Toutefois, il existe certaines exceptions à ces règles, moyennant le paiement des droits applicables. Ceux-ci sont calculés selon la valeur du véhicule. Lorsque tu veux importer une voiture au Canada, tu dois payer la taxe provinciale et dédouaner le véhicule pour l'immatriculer et l'utiliser.

### Exemptions:

- 1 Les véhicules de quinze ans ou plus provenant de tout autre pays que les États-Unis, peuvent être importés.
- 2 Les véhicules datant de quatre ans ou plus peuvent être importés en vertu de l'accord du libre échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Pour importer un véhicule au Canada, tu dois fournir une preuve que ta voiture est conforme aux normes concernant la sécurité et l'échappement des gaz. De plus, elle doit respecter les normes canadiennes énoncées dans la loi sur la sécurité des véhicules automobiles du Canada.





# L'importation des véhicules automobiles au Canada

Il y a un méli-mélo dans ces mots.  
Replace les syllabes ensemble pour découvrir le mot.

|       |          |       |
|-------|----------|-------|
| res   | tation   | _____ |
| impor | cable    | _____ |
| au    | sion     | _____ |
| légis | lation   | _____ |
| doua  | triction | _____ |
| occa  | tion     | _____ |
| excep | leur     | _____ |
| appli | cule     | _____ |
| va    | nière    | _____ |
| véhi  | tomobile | _____ |

## Définition de mots

*SUITE À LA LECTURE DU TEXTE " IMPORTATION DE VÉHICULES  
AUTOMOBILES AU CANADA "*

- 1 DÉFINIS MAINTENANT CERTAINS MOTS SELON LE SENS  
QU' ON LEUR DONNE DANS LE TEXTE.*
- 2 COMPARE TA DÉFINITION AVEC CELLE DU DICTIONNAIRE  
POUR CONSTATER SA RESSEMBLANCE OU SA DIFFÉRENCE.*

1) importation:

---

---

(dict.)

---

---

2) législation:

---

---

(dict.)

---

---

3) usagé:

---

---

(dict.) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

4) exception:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

(dict.) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

5) immatriculation:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

(dict.) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

6) conforme:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

(dict.) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

7) norme:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

(dict.) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Féminin / Masculin

Voici une liste de mots se rapportant à la douane. Place ces mots dans la colonne appropriée en y ajoutant un déterminant.

ex: l', le, la, un, une

*exemption, véhicule, arme à feu, douane, inspecteur, cadeau, importation, valeur, déclaration, tabac, bijou, frontière, voyage, argent, modification, renseignement, loi, exportation*

Noms féminins

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Noms masculins

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Corrigé

### Avant de partir, il faut savoir que...

- \* Avec mon passeport, mon certificat de naissance et mon visa
- \* Passeport, certificat de naissance et visa
- \* Remplir la fiche Y-38.
- \* Qu'il vaut mieux en apporter le moins possible et d'avoir en sa possession les factures d'achat des bijoux qu'elle apporte.
- \* Pour éviter des maladies graves comme la malaria, le choléra ou la fièvre jaune.
- \* Les infirmières et les médecins du CLSC près de chez toi

### Quiz Les exemptions personnelles

1. (c)
2. (b)
3. (a)
4. (c)
5. (c)
6. (b)
7. (c)
8. (b)
9. (c)
10. (a)

**À ton retour au Canada**  
**Jeu de mémoire**

déclaration  
droit  
saisir  
perdre  
verser  
situer  
25  
80  
marchandise  
importation  
générale  
alcoolisées  
tabac  
possession  
système  
problèmes  
douane  
important  
lois  
surprise

**À ton retour au Canada**

1- B    2- A    3- F    4- E    5- D    6- C

- 1 Si tu fais une fausse déclaration, les douaniers ont le droit de saisir les marchandises.
- 2 Ce montant peut se situer entre 25% et 80% de la valeur de la marchandise.
- 3 Lorsque tu reviens au Canada, tu declares toutes les marchandises que tu rapportes.
- 4 Tu reçois lors de ton retour par avion, train, bateau ou par autocar une fiche de déclaration.
- 5 Si tu arrives au Canada dans un véhicule privé , tu peux faire une déclaration orale ou écrite.
- 6 Ce qui veut dire que le voyageur pourrait les perdre en permanence ou verser un montant pour les récupérer.

### **Le tabac, l'alcool, etc.**

#### **Anagramme**

1. JAMAIS
2. ACHATS
3. BAGAGES
4. EXEMPTIONS
5. VOYAGE
6. TAXE
7. CADEAUX
8. BOUTIQUE
9. ALCOOLISEES
10. REGLEMENTS

## N'en rapportez pas

- ◆ Les réponses sont variables mais l'apprenant doit parler des produits restreints et spécifier que pour plus de renseignements sur un produit en particulier, il faut s'informer à un bureau de la direction de l'inspection vétérinaire et de la division de la protection des végétaux ou il faut obtenir un permis ou un certificat phytosanitaire.
- Ces articles ne sont pas soumis à une restriction.
- Il est interdit d'importer ces produits.
- Ces produits sont soumis à des conditions pour leur entrée au Canada.

## Permis ou interdits

- 1 Aucune restriction
- 2 Seules les viandes en conserve cuites industriellement sont admises au Canada.
- 3 Ils doivent être accompagnés d'un certificat émis par un vétérinaire du pays d'origine.
- 4 Ils doivent être libres de terre, de sable, de parasites et de maladies.
- 5 Il doit s'agir de peaux séchées au soleil ou tannées. Les peaux de chèvre d'Haïti sont interdites.
- 6 Aucune restriction



7 Interdit

8 Les fromages à pâte molle de production familiale peuvent être interdits au Canada.

9 Elles doivent avoir été lavées et transformées commercialement.

10 Aucune restriction

**Traverser la frontière**  
**Mots entrecroisés**



## Importation d'une arme à feu au Canada

- 1 vrai
- 2 faux
- 3 vrai
- 4 faux
- 5 faux
- 6 vrai
- 7 vrai
- 8 faux

## Synonymes

- |    |              |                 |
|----|--------------|-----------------|
| 1  | exemption    | décharge        |
| 2  | privilège    | avantage        |
| 3  | douane       | poste frontière |
| 4  | déclaration  | aveu            |
| 5  | valeur       | prix            |
| 6  | modification | changement      |
| 7  | importation  | introduction    |
| 8  | consommateur | acheteur        |
| 9  | infraction   | contravention   |
| 10 | véhicule     | automobile      |
| 11 | illégal      | hors-la-loi     |
| 12 | immigrants   | étrangers       |

## L'importation des véhicules automobiles au Canada

restriction  
importation  
automobile  
législation  
douanière  
occasion  
exception  
applicable  
valeur  
véhicule

### Féminin / Masculin

#### *féminin*

exemption  
arme à feu  
douane  
importation  
valeur  
déclaration  
frontière  
modification  
loi  
exportation

#### *masculin*

véhicule  
inspecteur  
cadeau  
tabac  
bijou  
voyage  
argent  
renseignement

## Références

- \* Girard Pierre, Poirier Gilles, Pouliot Diane, *La grammaire simplifiée*, Éditions Renouveau pédagogique, 1994.
  
- \* Publications du Ministère de Revenu Canada Douanes et Accise. Diverses brochures traitant des déclarations douanières, des exemptions personnelles, de l'importation des armes à feu, des véhicules automobiles, des restrictions concernant les produits agro-alimentaires.